



HAL
open science

La Wallonie dans les émissions radiophoniques de Charles Bruneau

Matthieu Quignard

► **To cite this version:**

Matthieu Quignard. La Wallonie dans les émissions radiophoniques de Charles Bruneau. Jean Germain. Charles Bruneau et la Wallonie, 25, Société de Langue et de Littérature Wallonnes, 2024, Mémoire wallonne, 978-2-930505-42-8. halshs-04741027

HAL Id: halshs-04741027

<https://shs.hal.science/halshs-04741027v1>

Submitted on 17 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

La Wallonie dans les émissions radiophoniques de Charles Bruneau

Matthieu Quignard (CNRS, UMR 5191 ICAR, Lyon, France)

À paraître dans « Mémoires wallonne », 2024

1. Introduction

Le linguiste Charles Bruneau (1883-1969) a toujours marqué un profond attachement à sa Wallonie natale, région plus à prendre dans sa dimension linguistique qu'administrative. Même s'il a été amené à étudier, travailler et même vivre durablement ailleurs, il y revenait toujours.

En tant que professeur à la Sorbonne, il fut régulièrement invité à s'exprimer aux micros de la radio publique française (RTF) sur différents domaines relevant principalement de la langue française, comme les projets de réforme de l'orthographe ou de son enseignement. Mais plus tardivement, vers la fin des années 50, il anima lui-même sa propre émission hebdomadaire « Parlons français », où il pouvait aborder plus librement les notions, les thèmes ou tout simplement des mots malicieusement choisis. Cette émission fut rapidement animée à deux voix, grâce au renfort complice de son épouse Marie Bruneau (née Estève). Bien entendu, sous cet intitulé, il s'agissait de *parler français* et non de *parler wallon*. Pourtant, par la bouche du parisien qu'il était devenu parlait aussi le wallon qu'il fut et qu'il a toujours été. Ainsi, le propos de ce travail est de se pencher sur Charles Bruneau au soir de sa vie, professeur à la retraite demeurant à Paris, de l'entendre s'exprimer à la radio française et d'appréhender « entre les lignes » ce qu'il garde de sa Wallonie, de ses mots, de son accent, de ses traditions en y mêlant également des souvenirs personnels.

Après avoir retracé le contexte historique et biographique des interventions de Charles Bruneau à la radio française, nous présentons l'état des enregistrements disponibles au sein de l'Institut National de l'Audiovisuel. Nous en donnons une lecture sélective, nous appuyant sur les extraits qui mentionnent ou font allusion à sa région de cœur. Nous tâchons de délivrer un tableau le plus extensif possible de ce que représentait la Wallonie au soir de sa vie.

2. Éléments biographiques

La famille Bruneau était établie dans la « pointe de Givet » depuis de nombreuses générations. Son père Louis Bruneau et sa mère Juliette Guissart étaient tous deux natifs de Givet. Ainsi, Charles naquit à Givet le 19 novembre 1883 au 2 rue de l'Hôpital (qui porte actuellement le numéro 18). Il fit ses études à Reims¹ puis à Paris (lycée Lakanal, faculté des Lettres de Paris, École Pratique des Hautes Études). Il fut ensuite maître de conférences à la faculté de Lettres de Nancy (1913-1933) puis à la Sorbonne (1933-1954). Durant toutes ses études supérieures et son activité d'enseignement et de recherche, Charles Bruneau séjournait hors de sa région natale mais louait une maison à Chooz pour les vacances, située 8 rue du Baty.

¹ Une fiche biographique très complète sur Charles Bruneau est consultable dans « *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris ; dictionnaire biographique 1909-1939* », par Christophe CHARLE, Éditions du CNRS, Vol 2., 1986, pp. 42-43.

Le principal événement de nature professionnelle qui l'amena à revenir en Ardenne wallonne fut son travail de thèse, durant lequel, sous la direction de Ferdinand Brunot, il travailla à la cartographie des parlers champenois, lorrains et wallons sur la base d'enregistrements réalisés par lui-même, *in situ*, grâce à un phonographe conçu par la société Pathé².

Son épouse Marie Estève (1896-1982) était originaire de Guéret dans la Creuse par son père et de Trun, en Normandie, par sa mère. Son père, Edmond Estève était professeur de lettres, d'abord au lycée de Guéret, puis aux facultés de Nancy et de Paris, où il dut croiser son jeune collègue Charles Bruneau. Marie Estève fit des études supérieures d'anglais (licence). Suite à son mariage le 22 juillet 1919 à Trun dans l'Orne (peu après le retour du soldat Charles Bruneau de la Grande Guerre), elle n'exerça pas de profession. En revanche, comme beaucoup d'épouses de chercheurs, elle fut une aide constante à son mari tapant de nombreux documents à la machine³ ou quand il s'agissait de parler ou d'écrire en anglais. Grâce à elle, ils purent partir et séjourner plusieurs fois aux États-Unis.

À la fin des années 50, lorsqu'ils enregistrent les émissions « Parlons français », Charles et Marie Bruneau reviennent encore à Chooz pour les vacances. Le grand âge arrivant, ainsi que sans doute les centrales nucléaires dans la boucle de la Meuse provoqueront une rupture définitive au tout début des années 60⁴.



Charles et Marie BRUNEAU (~1950 ; source familiale)

Le sort, dans toute son ironie, avait affecté le soldat Bruneau au poste de téléphoniste et de radio durant la Grande Guerre. Posté à l'avant, il devait alors maintenir l'état des lignes de communication entre les lignes de combat et les postes de commandement. Passé à l'arrière, il devait monter son antenne, prendre et traduire les communiqués allemands⁵. Quarante années plus tard, il avait grand plaisir à se rendre à la future « Maison de la Radio ». On raconte qu'il aimait converser avec l'homme de l'horloge parlante. L'homme de langue avait aussi un goût pour la technique et les télécommunications.

3. Présentation du fonds de l'Institut National de l'Audiovisuel

L'Institut (français) National de l'Audiovisuel (INA), créé en 1974, a reçu pour mission de constituer l'archivage des productions audiovisuelles françaises (radio, télévision, mais aussi diffusions internet). Elle dispose en particulier des archives des organes publics de l'audiovisuel français : radios publiques (groupe Radio France) et télévisions publiques (groupe France

² Ce travail d'enquête a été remarquablement décrit dans Tamine (2015 ; 252-261).

³ L'ouvrage original « Ma Guerre 1914-1918 » est un tapuscrit. Il a été entièrement tapé à la machine par Marie.

⁴ Dans une lettre à J.-P. Vaillant (Paris, 30/12/1960), Charles Bruneau évoque l'imminence de ce départ : « Qu'advient-il de Chooz ? Nous ne craignons pas les "atomes", ayant un fils "scientifique". Mais il est possible que la maison où nous allons chaque année soit réquisitionnée. Nous attendons les événements [...] » (Tamine, 2015 : 269).

⁵ Consulter « Ma guerre 1914-1918 », de Charles Bruneau (édité en 2022).

Télévision). En 1950, Radio France s'appelait la Radiodiffusion-Télévision Française (RTF) ; France Inter s'appelait Paris Inter et France Culture, Chaîne nationale.

L'interrogation du catalogue de l'INA⁶ sur la personne de Charles Bruneau retourne un listing comprenant 62 items, représentant plus de 13 heures d'enregistrement :

Date	Emission	Sujet
21/12/1949	Inconnue	Quatrième centenaire de la langue française
14/10/1949	La Tribune de Paris (Paris Inter)	La réforme de l'orthographe
27/03/1952	La Tribune de Paris (Paris Inter)	Le français élémentaire
11/02/1953	La Tribune de Paris (Paris Inter)	La littérature argotique
01/03/1953	Illustrations des provinces françaises (Chaîne nationale)	Champagne, Ardennes
14/10/1954	La Tribune de Paris (Paris Inter)	Autour de l'ouvrage "Les Clefs de Mallarmé"
27/09/1955	La vie des Lettres (Chaîne nationale)	
02/11/1955	Paris vous parle (Paris Inter)	Eloge d'Albert Dauzat
1957-1959	Parlons français (Chaîne nationale)	54 émissions

La présente étude portera sur les émissions en grisé.

4. Parlons français

L'émission « Parlons français » était diffusée entre 1956 et 1959, tous les jeudis, de 9h15 à 9h30 sur le Programme National (ou Chaîne nationale), qui prendra le nom de France III-National puis France Culture. À la suite de Charles Bruneau, elle s'appellera « Usage et Langage » et sera animée par Roger Lutigneaux⁷. Charles Bruneau l'anima d'abord seul puis invita son épouse Marie à lui donner la réplique afin d'en faire plus une causerie qu'une leçon magistrale et de pouvoir ainsi profiter plus de liberté dans le ton. Qu'elles soient menées en solo ou en duo, les émissions étaient préparées et écrites à la maison, le dimanche matin, en écoutant religieusement la radio ou en lisant la presse. Les notions sont choisies ; le discours est mis en scène, astucieusement réparti entre les deux complices et lu au micro de façon très articulée.

Dans leur grande majorité, les émissions traitent de plusieurs notions ou sujets, parfois sans aucun rapport entre eux : « Prêt-à-porter », « doit-on dire “un s” ou “une s” ? », l'accord de mots en *-ant*, l'origine du mot « bijou ». Quelques rares émissions sont dédiées à un sujet unique, comme l'analyse du dernier Goncourt ou la notion d'*usage* en linguistique. Charles et Marie Bruneau abordent l'histoire de la langue française et ses variantes (notamment les régionalismes), l'étymologie (et la néologie), les patronymes et toponymes, la prononciation, la grammaire, le style, le genre, les jargons et argots, etc. Les exemples sont puisés tantôt dans l'actualité (radio, presse, littérature contemporaine), dans les auteurs classiques, les dictionnaires, mais aussi les traditions orales⁸.

5. Quand Charles Bruneau évoque la Wallonie

La majeure partie des sujets abordés dans « Parlons français » sont des réponses à des questions d'ordre étymologique, c'est-à-dire liée à l'origine des mots et éventuellement à leur évolution morphologique. Les Bruneau ouvrent alors les dictionnaires (Furetière, Richelet, Littré, dictionnaires de l'Académie, Larousse), recherchent les racines (grecque, latine, gauloise, germanique, etc.), discutent des premières apparitions et de l'évolution des sens et des usages.

⁶ <https://www.inamediapro.com/>

⁷ Source <https://www.radioscope.fr/grilles/culture/franceIII1959.htm>

⁸ Une fois transcrites et annotées, ces émissions représenteront un volume de plus de 200 pages, en cours d'édition.

Cet exercice s'accompagne d'évocation des variantes du mot recherché dans les patois ou les variantes du français (français québécois, par exemple). Par ce genre de considérations, Charles Bruneau déplace et repositionne la question initiale, d'ordre étymologique, dans celui plus large de l'usage et des pratiques langagières, historiquement et sociologiquement situées.

Ainsi est traitée la question de l'origine du mot *fourrière* et l'évocation du *foûre*⁹ wallon (20/01/1958).

MARIE — On nous demande l'étymologie du mot *fourrière*. Qu'en pensez-vous ?

CHARLES — Je pense que notre client – si je puis employer ce mot – est sans aucun doute un Parisien, qui a des malheurs. Vous savez qu'un véhicule, dont la circulation, le stationnement ou l'abandon, compromettent la sécurité du trafic, peut être mis en fourrière.

M. — De fait, cette personne se plaint qu'on lui ait fourré sa voiture dans un endroit impossible. Mais elle n'est pas sûre que *fourrière* soit un dérivé du verbe *fourrer*.

Ch. — En réalité, *fourrière* est de la famille de *fourrage*. Connaissez-vous la rue du Foire, dans le cinquième ?

M. — Oui. C'est, il me semble, une de ces vieilles rues pittoresques dans lesquelles j'aime à me promener, mais à pied.

Ch. — *Foire* conserve une prononciation parisienne de l'ancien français *fuere*, qui signifiait *fourrage*. En Ardenne, dans les environs de Givet, le foin s'appelle encore du *foûre*. *Foûre* représente exactement, en dialecte wallon, l'ancien français *fuere* et le parisien *foire*. Le même mot francique a donné, en allemand, *Futter*, en anglais *fodder*. Ces deux mots signifient, eux aussi, *fourrage*.

Concernant le char (émission du 6 mars 1959), auquel il arrive depuis le mot *tank* issu de l'anglais, Charles Bruneau remonte à son correspondant latin *carrus* dans la *Guerre des Gaules* de Jules César. Marie Bruneau en bonne élève cite les classiques (Racine, *Britannicus* et *Phèdre*). Le char est alors (déjà) un véhicule militaire ou du moins l'attribut du héros guerrier. Charles termine en précisant que le char gaulois, dans son acception originelle de véhicule de transport de marchandises est toujours en vigueur dans le wallon *tchôr*. Et le terme actuel qui s'en rapproche le plus est certainement le mot *camion*.

Ch. — Le mot *char* est un mot très ancien et très respectable. Ce sont peut-être bien nos ancêtres gaulois qui ont inventé la voiture à quatre roues : le char. Les Gaulois étaient de grands voyageurs. Les anciens Romains, gens plus sédentaires, n'employaient guère que la voiture à deux roues. César, dans ses *Commentaires*¹⁰, n'utilise le mot *char*, latin *carrus*, que lorsqu'il s'agit des troupes gauloises.

M. — Toutefois, il me semble que les Romains ont adopté le char !

Ch. — Oui ! Les Gaulois, militairement moins bien organisés que les Romains, leur étaient supérieurs dans certains métiers. *Charrue* aussi est gaulois, ainsi que *tonneau*. *Carrière* est également gaulois. Quant à *char*, aujourd'hui, c'est un mot qui se meurt.

M. — En effet ! Le mot *char* me fait penser tantôt à Néron : « il excelle à conduire un char dans la carrière¹¹ », tantôt au malheureux Hippolyte : « L'intrépide Hippolyte voit voler en éclats tout son char fracassé¹² ».

Ch. — Mais le mot *char* reste vivant dans les Ardennes, où les cultivateurs utilisent encore le grand char gaulois à quatre roues. C'est, en wallon, le *tchôr*, en champenois, le *tcher* ou le *tché*. Il est à craindre que nos vieux chars ne soient remplacés bientôt par des camions. [...]

⁹ Les extraits qui suivent sont des *transcriptions* des émissions radiophoniques, réalisées par nos soins après de nombreuses écoutes. Malgré le secours amical de M. Jean Germain, l'orthographe de certains mots régionaux demeure délicate à établir. Nous ne pouvons garantir que Charles Bruneau les auraient orthographiés de la sorte.

¹⁰ JULES CESAR, *Commentaires sur la guerre des Gaules*.

¹¹ Jean RACINE (1639-1699), *Britannicus* (acte 4, scène 4), 1670.

¹² Jean RACINE (1639-1699), *Phèdre* (acte 5, scène 6), 1677.

Dans l'émission du 3 avril 1958, les Bruneau partent de *déclencher* pour aborder plus largement les mots formés autour d'une onomatopée. Cet épisode est également l'occasion d'entendre le couple s'amuser autour de *clic* et *clac*, *paf*, *pouf* et *plunk*. Charles l'ardennais évoque la *clenche* normande tandis que Marie, qui a grandi dans l'Orne, parlera de la *clitche* ardennaise.

M. — Un de nos auditeurs voudrait savoir ce que signifie exactement le verbe *déclencher*, qui revient à chaque instant dans les colonnes des journaux.

Ch. — Précisons tout à d'abord que le verbe *déclencher* s'écrit avec un E : -CLEN-, et non avec un A, comme nous venons de le lire dans une revue. *Déclencher* est un dérivé de *clenche*. Dans le nord-ouest de la France, le mot *clenche* désigne couramment le loquet de la porte.

M. — Dans les Ardennes, on dit aussi la *clitche*. En patois, on prononce la [clitche].

Ch. — Tous ces mots viennent d'un francique classique *klinka*. *Klinka* est une onomatopée. Il imite le bruit produit par la retombée du loquet sur une pièce métallique : *klink* ! Aujourd'hui, si j'en crois aux dictionnaires, nous avons le choix entre *clic* et *clac*.

M. — *Cliquer*, *cliqueter*, *cliquetis*, *cliquette* sont-ils de la même famille que *clique* ?

Ch. — Oui et non. Mettons que ce sont des cousins, des cousins un peu éloignés. Vous laissez tomber un objet, je dis ironiquement *paf* ! Mais dans d'autres circonstances, je dirai *pouf* !

M. — Moi, je crois que je dis habituellement *plunk* ! dans de pareilles circonstances. Nous varions suivant nos habitudes ou le hasard ou peut-être le bruit particulier qu'a fait l'objet en tombant. Nos ancêtres ont pu hésiter entre *clink* et *clic*.

Dans l'émission de 2 octobre 1958, l'expression « courir la prétantaine » donne l'occasion à Charles Bruneau de parler des chevaux qui halaient les péniches sur les rives de la Meuse près de Chooz. Il n'est plus vraiment question d'introduire de la langue wallonne dans l'émission mais de partager des souvenirs des temps heureux où il vivait dans la région. On appréciera aussi la posture de Marie Bruneau, qui se moque gentiment du vieux professeur aux expressions désuètes.

M. — Voici les vacances terminées, et avec elles, les randonnées à travers la France ou l'Europe. Dirions-nous encore aujourd'hui que nous avons « couru la prétantaine » ? Voilà cette vénérable locution traîner, si je puis dire, sur la sellette. Le *Figaro littéraire* du 12 avril avait orthographié *prétantaine* (pré-). Le *Figaro* du 22 juin affirme qu'il doit s'écrire *pretantaine* (pre-). Nous ne pouvons pas rester indifférents devant un problème de cette importance !

Ch. — *Prétantaine* est un mot bien curieux. On le trouve un peu partout, dans nos provinces françaises du nord, y compris la Wallonie.

M. — Que signifie exactement ce mot pittoresque et quelque peu bizarre ?

Ch. — Jadis, la prétintaille était une découpe, dont on ornait les robes des femmes. Il existait même un verbe *prétintailier* : « cette jupe est trop simple ; il faudrait la prétintailier », dit le dictionnaire de l'Académie de 1777. Mais j'ai vu, moi qui vous parle, de mes yeux vu, des prétintailles !

M. — Je croyais que vous étiez né en 1883 ! Serait-ce en 1783 que vous êtes venu au monde ?

Ch. — Non, c'est bien en 1883 que je naquis. Mais les pretantailles que j'ai vues étaient portées par des chevaux. Dans ma jeunesse, les chevaux qui halaient les péniches de Meuse étaient coiffés d'un étrange couvre-chef, agrémenté de longues franges rouges, qui se balançaient au rythme de la marche : des pretantailles. Cette marche s'accompagnait, d'ailleurs, du tintement d'une multitude de sonnailles. Tout cet appareil était destiné, je pense, à écarter les mouches. En tout cas, c'était fort pittoresque et amusant.

M. — « Courir la prétantaine », c'était donc, jadis, voyager à cheval !

Ch. — Cela me paraît assuré [...]

Le « glacis protecteur », expression assez couramment employée à l'époque de la guerre d'Algérie, interpelle Marie Bruneau (5 juin 1958). Charles, qui a connu et joué dans sa jeunesse

sur les abords du fort de Charlemont qui surplombe Givet, se présente en expert des fortifications militaires. Il donne aussi à ces glacis une vision plus personnelle, celle de l'insouciance d'un enfant qui joue dans une enceinte prévue pour la guerre.

M. — Le mot de *glacis* se rencontre maintenant très souvent dans les journaux. Il était question, il y a de cela quelques jours, de créer, en Algérie, « un glacis protecteur ». On nous demande ce que c'est qu'un glacis. Moi-même – je l'avoue – je ne sais pas très exactement le sens de ce mot. Mais vous qui êtes né dans une ville fortifiée, vous êtes – je pense – mieux renseigné que moi.

Ch. — Je le crois bien. Dans ma tendre jeunesse, la ville forte de Givet n'était pas encore démantelée et j'ai joué sur les glacis. Après le dernier fossé, il y avait un glacis. C'était une sorte de prairie en pente douce. Pas de bestiaux, on y était bien tranquille, hors de la vue des parents.

M. — *Glacis* est-il un dérivé de *glace* ?

Ch. — Oui et non. Au Moyen Âge, *glacer* avait deux sens : le sens actuel et aussi le sens de *glisser*. C'est ainsi qu'un terrain en pente a reçu le nom de *glacis*. Effectivement, quand il y avait du verglas, le glacis nous offrait de magnifiques glissoires.

M. — Mais je ne suppose pas que Vauban, qui a fortifié votre cité natale, ait songé à préparer des glissoires pour les gamins du XX^e siècle.

Ch. — Le glacis, dépourvu d'arbres, était exposé aux feux croisés des ouvrages qui défendaient la ville : bastions, demi-lunes, etc. L'assaillant n'y trouvait aucun abri, aucun couvert. Mais voilà deux siècles – et même deux siècles et demi – que Vauban est mort¹³. Le glacis algérien sera sans doute assez différent de celui qui m'a offert, jadis, le plus beau terrain de jeu que j'ai jamais connu.

Les mots accompagnent les événements de la vie. Ils naissent et meurent en fonction des nécessités du groupe social qui en fait usage. Ils se transmettent de génération en génération, comme se transmettent les us et les coutumes. Il est donc des mots qui sont aussi attachés au folklore, aux fêtes locales et aux traditions. C'est le cas du mot *brandon* que Charles va associer à la Fête des Brandons (à Paris) et au Grand Feu (à Givet), lors de l'émission du 26 février 1959, date qui annonce la sortie de l'hiver. Il mentionne à l'occasion la chanson traditionnelle que l'on chantait à cette occasion, et que l'on chante encore en Wallonie.

Ch. — Terminons sur des sujets moins sérieux et plus pittoresques.

Le dimanche 5 février a été, à Paris, un dimanche comme tous les autres. Il n'en était pas ainsi à la fin du XVII^e siècle. D'après le dictionnaire de Furetière, les jeunes paysans, ce jour-là, circulaient dans toute la campagne des environs de Paris avec des brandons : des torches de paille enflammée. Ces processions étaient destinées à chasser le mauvais air dans les vignes et dans les terres.

En Ardenne, et spécialement à Chooz près de Givet, les enfants ramassaient un peu partout dans la campagne des épines et du bois mort. Une quête dans le village leur fournissait de la paille et des fagots. C'était là les éléments du grand feu, autour duquel toute la population dansait des rondes. Le lendemain du grand feu, les enfants parcouraient le village, en chantant la chanson de Djan Pansaud, « Djan Pansaud qui n'a pas soupé ». Dans chaque maison, ils recueillaient des œufs ou de la viande et la fête des brandons se terminait, pour les enfants, par un banquet. Pour les femmes, le grand feu marquait la fin des veillées, la fin de l'hiver.

De même, le 12 février 1959, après avoir expliqué les origines de la Saint-Valentin, Charles Bruneau va évoquer une autre tradition autour d'un prénom : le jeu des Philippines. Le vieux professeur exprime sa nostalgie pour ces temps passés et leurs traditions amusantes. Renonçant au genre trop pesant de la leçon magistrale, Charles Bruneau parle avec beaucoup de modestie de sa propre jeunesse, à la première personne, et livre son attachement à la joie que procurent ces pratiques simples des gens simples.

¹³ Le marquis de VAUBAN est mort le 30 mars 1707.

[...] Toutefois, nous connaissons encore, au moins dans les Ardennes, le jeu des Philippines, qui pourrait bien être un souvenir de la Saint-Valentin. Quand, à table, on ouvre une noisette qui se sépare en plusieurs parties, il est d'usage d'offrir une de ces parties à sa voisine. Quand on se retrouve ensuite, le premier qui s'écrie « Bonjour, Philippine ! » ou « Bonjour, Philippe ! » a droit à un cadeau. Je ne sais pas qu'il existe un saint du nom de Philippin. S'agit-il d'une déformation issue du nom de Valentin ? La chose n'est pas impossible.

Quoi qu'il en soit, voilà bien longtemps que je n'ai pas eu l'occasion de dire « Bonjour, Philippine ! ». Je le regrette un peu. Ces vieux usages avaient leur charme. Ils mettaient de la gaieté et un peu de fantaisie dans l'existence. Nous les voyons disparaître peu à peu. C'est grand dommage !

La Wallonie n'est pas seulement évoquée de manière allusive ou détournée, à travers ses mots et ses traditions. Charles Bruneau va lui faire honneur de manière plus directe à l'occasion d'une émission dédiée à la région Champagne-Ardennes, dans le cycle « Illustrations des provinces françaises » (01/03/1953). Il intervient en dernier orateur, non pas comme spécialiste de la langue française mais comme « ressortissant » de cette région. La présentation, soigneusement préparée, montre avec beaucoup de clarté ce que représente sa région natale : une région riche en dialectes, en écrivains et aussi un lieu peuplé de gens simples et facétieux.

Le linguiste évoque tout d'abord une terre de dialectes, prenant soin de préciser que Paris également parlait un dialecte. Du point de vue du linguiste-dialectologue, il n'est pas question d'en placer un au-dessus des autres.

Le département des Ardennes, fait de pièces et de morceaux, n'est pas seulement un département frontière. C'est aussi un département carrefour. Jadis, quand il n'y avait pas encore de langue française, que Paris parlait le dialecte francien, nos ancêtres jasaient picard, wallon, champenois, et même lorrain. Après dix siècles – dix siècles de guerres, dix siècles de destruction, de dépopulation, de repopulation –, il ne reste plus que des traces des anciens dialectes.

Ce sont des chapeaux et toujours des chapeaux, que les jeunes filles des Ardennes, celles de Carignan comme celles de Signy-le-Petit, celles de Chooz comme celles de Monthois, vont acheter à Charleville, à Reims ou à Paris. Mais heureusement pour l'historien-linguiste, les tas de blé portent aussi des chapeaux – et ceux-là sont faits sur place. Ils ont conservé leur ancien nom. Ils s'appellent, dans ma Wallonie natale, près de Givet, des *tchapias* ; sur le plateau de Rocroy : des *capiois* ; dans la région champenoise des Ardennes : des *tchapets* ou des *tsapets*. Nos ancêtres se sont d'ailleurs amusés à fabriquer des dérivés plus ou moins fantaisistes. Des chapeaux deviennent ici des *chaperolles*, ailleurs des *chappettes* ou bien des *chaperons*. Même les cultivateurs de l'arrondissement de Sedan les appellent des *coiffes* ou bien des *cossets* et des *cossettes*.

Dans la suite du texte, il montre qu'un auteur aussi renommé qu'Arthur Rimbaud parlait patois et introduisait du patois dans ses vers. Cet usage est honteusement dénoncé par les éditeurs parisiens. Pour Charles Bruneau, il est tout à fait légitime et propre à évoquer, par le biais de ce registre lexical, des formes de vie tout à fait particulières. Faire usage de la force évocatrice du patois est un acte délibérément poétique, un acte de littérature.

Beaucoup des écrivains ardennais ont plus ou moins parlé patois. Rimbaud avait un accent qui faisait la joie de Verlaine et de ses amis parisiens. Il n'allait pas chercher le pot de lait à la cave. Madame Rimbaud lui disait : « va-t-en à la cave après l' lait ». Rimbaud a mis ça en vers¹⁴. Naturellement, les éditeurs n'y ont rien compris, pas plus d'ailleurs qu'aux « fesses des rosiers » du boulevard de la Reine, à Bruxelles¹⁵. N'importe quel boquillon d'Hargnies aurait expliqué à nos savants du cinquième arrondissement ou d'ailleurs qu'une fesse est un peu plus grosse qu'une baguette et nettement moins longue qu'une perche. Avec quatre piquets et deux fesses, on maintient une haie de rosiers. Je ne pense pas que Rimbaud ait fait exprès de parler le français de Charleville ou le français de Vouziers. Mais, à notre époque, nos écrivains ardennais sont conscients de la valeur évocatrice de nos patois. Un Français de l'intérieur, qui ne connaîtrait pas la région de Givet, peut parfaitement l'imaginer en méditant ce vers [d'Augustin Vermer], qui est en dialecte local, d'ailleurs :

¹⁴ « Descendons en nos celliers / Après, le cidre et le lait ». Rimbaud, *La Comédie de la Soif*, 1891.

¹⁵ « Calmes maisons, anciennes passions ! / Kiosque de la Folle par affection. / Après les fesses des rosiers, balcon / Ombreux et très bas de la Juliette ». Rimbaud, *Bruxelles* (Les Illuminations), 1886.

Brâmint dès pîres èt mère di patacons.

Ça signifie : « bravement des pierres (c'est-à-dire, beaucoup de pierres) et guère de picailon ».

À la suite de Rimbaud, Charles Bruneau liste les éminents écrivains ardennais, dont plusieurs étaient de ses amis proches. Il met à l'honneur l'association *La Grive* de Jean-Paul Vaillant et Jean Rogissart, à laquelle il adhèrera puis dont il sera élu président.

Mais c'est surtout l'expansion du roman régionaliste, qui a permis à nos compatriotes de l'intérieur de faire connaissance avec les rivières, les forêts et les patois de l'Ardenne. Le *Roi dort*, de Marcel Braibant [de l'Académie française] a fixé pour jamais l'Ardenne champenoise, avec son parler pittoresque. [Jean] Rogissart a fait revivre, en même temps que toute une époque, la région industrielle de la vallée de la Meuse, avec ses boutiques : de minuscules petites usines familiales, où le père cloutait, la mère présentait les tiges de fer rouge, tandis que le chien, tournant dans sa roue, activait le feu de la forge. C'est encore un village ouvrier qu'évoque Lallemand, avec Fromelennes. Fromelennes a cessé d'exploiter sa carrière de marbre rouge mais continue à travailler le cuivre car ce pays d'Ardenne, franchement déshérité au point de vue agricole, fut très anciennement un pays d'usines. Les crayas des sarrasins – en wallon, un craya est une escarbille – sont des résidus des forgerons de l'époque celtique, peut-être de l'époque préceltique. Fidèles à leur petite patrie, que Jean-Paul Vaillant groupe autour de *La Grive* (un volatile plus sympathique que notre vieux sanglier gaulois), nos écrivains ardennais conservent pieusement cet esprit frondeur, qui inspira jadis les fabliaux et les récits plaisants du Roman de Renart.

Fidèle à lui-même, Charles Bruneau termine sur une note d'humour, d'impertinence, voire d'autodérision. Après avoir cité les auteurs majeurs de l'Ardenne, dont un Immortel, il donne la parole au « brave curé de Bulson » tiré du folklore populaire, car, après tout, il y a toujours un fond de sagesse dans ces vieilles histoires...

Le vrai type de l'ardennais, c'est sans doute le brave curé de Bulson, dont les aventures font encore la joie des veillées de la région de Sedan. Arrivé au ciel, le curé de Bulson se présente devant Dieu-le-Père :

— Eh bien, mon cher curé, les gens de Bulson, qu'est-ce que vous en dites ?

— Seigneur ! Bêtes, vous me les avez donnés, bêtes, je vous les rends. Que votre saint nom soit béni !

L'ardennais n'épargne décidément rien ni personne, pas même lui. »

6. Conclusion

Charles Bruneau était connu pour sa grande modestie. Aussi, il y a peu de traces de son attachement à la Wallonie dans ses publications scientifiques. Tamine (2015) a pu le mettre en évidence grâce à son important travail d'archive sur la correspondance privée du linguiste ardennais avec son ami Jean-Paul Vaillant. Les enregistrements radiophoniques de Charles Bruneau, disponible dans le fonds de l'INA, sont une nouvelle source documentaire pour ceux qui s'intéressent à cette personne. Le cycle des émissions « Parlons français » nous offre l'occasion d'apprécier le professeur d'histoire de la langue française, la façon dont il appréhende la langue, dont il s'y intéresse et dont il s'y prend pour nous y intéresser.

Mais connaissant l'humour et l'habileté de cet homme de sciences, il y a un second degré et une seconde lecture possible. Ces pseudo-leçons et fausses « causeries sur la langue française » – pour laquelle il invite son épouse à lui donner la réplique – sont aussi une façon élégante de se livrer, de parler de sa passion pour la langue française et au-delà des langues, pour les personnes – grandes ou petites – qui font vivre les langues. Parlant du français, il parle aussi du wallon. Il fait parler les gens de son pays, transmet leurs traditions, leurs façons de vivre et de voir le monde.

Références

- BRUNEAU, Charles (1913a). *Étude phonétique des patois d'Ardenne*, Paris, H. Champion.
- BRUNEAU, Charles (1913b). *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, Paris, H. Champion.
- BRUNEAU, Charles (1914, 1926). *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, 2 vol., Paris, H. Champion.
- BRUNEAU, Charles (1919/2022). *Ma Guerre 1914-1918*. Préfaces de N. Beaupré, M. Tamine, M. Quignard. Terres ardennaises et Institut Charles-Bruneau.
- CHARLE, Christophe (1986). *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris ; dictionnaire biographique 1909-1939*, Editions du CNRS, Vol 2., pp. 42-43.
- TAMINE, Michel (2015). Charles Bruneau en Ardenne, in *Figures ardennaises*, ouvrage collectif sous la direction de Philippe VAILLANT, Éditions « Les 3 Mondes », Bartilleux, 08130 Saint-Loup-Terrier, p. 243-295.